

DU VENDREDI 3
AU DIMANCHE 5 JUILLET 2026

50%*

Club 

EN BONS D'ACHAT
DÈS 10€ D'ACHAT
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT⁽¹⁾

SUR LES
SURGELÉS

HORS GLACES ET DESSERTS GLACÉS
PROMOTIONS INCLUSES.

DU VENDREDI 3
AU DIMANCHE 5 JUILLET 2026

10€

Club 

EN BONS D'ACHAT⁽²⁾
PAR TRANCHE DE 30€ D'ACHAT

SUR LES
**PRODUITS
D'ENTRETIEN,
BROSSERIE,
SACS POUBELLE,
EMBALLAGE
DES ALIMENTS,
SOIN DU LINGE,
PAPIER TOILETTE
& ESSUIE-TOUT**

HORS INSECTICIDES
PROMOTIONS INCLUSES.

* Du prix payé en caisse

(1) Pour tout achat de 10 € minimum sur les Surgelés (Hors glaces et desserts glacés) dans votre Hypermarché Carrefour, bénéficiez de 2 bons d'achat d'une valeur de 50% du prix payé en caisse, dans la limite de 20€ d'achat. Au-delà de 20 € d'achat, bons d'achat limités à une valeur de 10€. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du Vendredi 3 au Dimanche 5 Juillet 2026 inclus. Le premier bon d'achat valable du Lundi 6 au Dimanche 12 Juillet 2026, le deuxième bon d'achat valable du Lundi 13 au Dimanche 19 Juillet 2026, dans votre hypermarché Carrefour. Aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de cette période.

(2) Offre limitée à 3 tranches, soit un maximum de 30€ en bon d'achat pour 90€ ou plus dépensés sur les produits d'entretien, brosse, sacs poubelle, emballage des aliments, soin du linge, papier toilette & essuie-tout (hors insecticides), à raison d'un bon d'achat par tranche. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du vendredi 3 au dimanche 5 juillet 2026 inclus. Le premier bon d'achat sera valable du Lundi 6 au Dimanche 12 Juillet 2026, le deuxième bon d'achat sera valable du Lundi 13 au Dimanche 19 Juillet 2026, le troisième bon d'achat sera valable du lundi 20 au dimanche 26 Juillet 2026 sur vos prochains achats dans les Hypermarchés Carrefour participants, aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de ces dates.

Les bons d'achat sont valables pour tout achat égal ou supérieur à leur valeur indiquée, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement «le droit de changer d'avis») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre Hypermarché Carrefour Liste des hypermarchés Carrefour participants sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)